CC du Vallon de Sancey (Siren : 242504371)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sancey
Arrondissement	Montbéliard
Département	Doubs
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/2001
Date d'effet	26/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Christian BRAND

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	14 rue de Lattre de Tassigny
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	25430 Sancey-le-Long
Téléphone	03 81 86 87 62
Fax	03 81 86 89 52
Courriel	contact@vallonsancey.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et avec fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	3 546
Densité moyenne	23,30

Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
25	Belvoir (212500532)	102
25	Chazot (212501456)	123
25	Crosey-le-Grand (212501779)	169
25	Crosey-le-Petit (212501787)	128
25	Lanans (212503247)	145
25	Orve (212504369)	71
25	Rahon (212504765)	131
25	Randevillers (212504781)	114
25	Sancey (200054146)	1 313
25	Servin (212505440)	205
25	Surmont (212505549)	136
25	Valonne (212505838)	248
25	Vaudrivillers (212505903)	84
25	Vellerot-lès-Belvoir (212505952)	114
25	Vellevans (212505978)	208
25	Vernois-lès-Belvoir (212506075)	60
25	Vyt-lès-Belvoir (212506356)	195

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz *Distribution publique d'électricité. La communauté de communes est autorisée à adhérer au syndicat mixte d'énergies du Doubs (S!YDED)*
- Autres énergies *Etude de faisabilité de projets de développement éolien et de méthanisation sur le territoire intercommunal - Réalisation et dépôt de dossier de Zone de développement éolien (ZDE) sur le territoire intercommunal*
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales *: toutes actions intercommunale concernant au moins 1/4 des communes, inscrite au futur programme d'amélioration, d'entretien et de mise en valeur des espaces naturels - droitde préemption -- étude d'une chaufferie bois à Sancey-le-Grand et d'un réseau de chaleur, d'une plate-forme de stockage et fabrication de plaquettes forestières.*

Sanitaires et social
- Aide sociale facultative *Participation financière aux associations et organismes qui développent des actions en faveur des personnes âgées du territoire communautaire.*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *sont d'IC toues futures zones d'activité économique (sur laquelle la TPZ sera instituée) classée dans la catégorie intercommunale par le schéma de développement économique du pays du Doubs Central ou visant au développement d'activités économiques existantes.*
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) *Aide à l'immobilier d'entreprises Animation et promotion du bassin d'emploi*
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
- Activités péri-scolaires *Mise en oeuvre d'une politique sociale d'intérêt communautaire dans les domaines de l'accueil et des loisirs pour la petite enfance et la jeunesse. Sont reconnues d'intérêt communautaire, toute études relatives à la mise en place de services périscolaires.*
- Activités culturelles ou socioculturelles *Participation à l'animation et au fonctionnement d'associations ou d'équipements culturels et sportifs qui auront été déclarés d'intérêt communautaire, notamment l'école de musique intercommunale.*
- Activités sportives *Gestion des équipements sportifs et socio-culturels qui auront été déclarés d'intérêt communautaire, notamment le gymnase de Sancey-le-Grand, les terrains de sport de Sancey-le-Grand et de Vyt-les-Belvoir et le plateau d'évolution de Sancey-le-Grand.*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation des transports urbains *Transport à la demande. La Communauté de communes est autorisée à exercer par voie de délégation la compétence du Département. La Communauté de communes peut, par aillerus, déléguer cette compétence au Syndicat mixte pour le Pays du Doubs Central.*
Développement touristique
- Tourisme *: sont déclarées d'IC toutes les nouvelels actions d'animation et de promotion touristique ainsi que les équipements (bases touristiques et de loisirs ..) futurs dont la vocation intercommunale est affirmée.*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *et toutes actions d'accompagnement retenu par la cc - valorisation du patrimoine ancien des villages (hors restauration) portant sur la signalétique et les supports de communication - coordiantion des opération de restauration du petit patrimoine commune dans un souci de cohérence territoriale.*
Autres
- NTIC (Internet, câble...) *- Très haut débit : établissement, par réalisation, ou par acquisition ou location, d?infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit (THD) ; - réalisation d?opérations de montée en débit dans une perspective de couverture THD à terme ; - gestion et exploitation de ces infrastructures et de ces réseaux ; - organisation et mise en*

oeuvre de tous les moyens permettant d?assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications électroniques correspondant à ces infrastructures et réseaux ; - l?activité « d?opérateur d?opérateurs » en mettant à la disposition des opérateurs de services la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur activité ; - offre de services de communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants ; - toute réalisation d?études intéressant l'un ou l'autre des points ci-dessus. La communauté de communes est autorisée à adhérer au syndicat mixte "Doubs Très Haut Débit".

- Autres

Secrétariat comptable

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
25	Syndicat mixte pour le SCOT du Doubs central (200034452)	SM fermé	28 753
25	SYNDICAT MIXTE POUR LA PREVENTION ET LA VALORISATION DES DECHETS DU HAUT DOUBS (252500533)	SM fermé	130 123
25	PETR du Doubs central (200049468)	SM fermé	36 229
25	syndicat mixte "Doubs très haut débit" (200037729)	SM ouvert	166 523
25	Syndicat Mixte d'énergies du Doubs -SYDED (252508288)	SM fermé	534 940

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)